



## Le nouveau projet fédéral

*A l'attention des administrateurs  
et des professionnels des MJC*

Toulouse, le 16 octobre 2014

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Professionnels,

Comme vous le savez, la fédération régionale et les deux fédérations départementales (Haute-Garonne et Tarn) des MJC ont initié, depuis le mois de mai dernier, une démarche pour élaborer un nouveau projet fédéral.

Pour rappel, celui-ci a pour objectif principal d'anticiper les évolutions de l'environnement du réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture, de réinterroger notre segmentation stratégique, de l'enrichir des évolutions nécessaires et d'adapter un processus d'accompagnement fédéral au plus près des attentes des MJC.

Actuellement, nous sommes toujours dans la phase de diagnostic. Cette phase est essentielle afin de nous permettre de rassembler des données indispensables à une analyse de la situation du réseau MJC. Grâce à votre précieuse contribution, nous avons déjà pu récolter 70 questionnaires MJC. Très prochainement, nous vous en communiquerons les résultats. Dans la même dynamique, l'organisation au mois de juillet d'un premier Groupe de Travail Thématique (GTT) a permis à des acteurs de MJC d'exprimer leur point de vue en faisant part notamment de leur regard sur notre configuration associative.

Afin de poursuivre les échanges, conformément à la démarche d'élaboration que nous avons adoptée, une deuxième rencontre GTT est programmée :

**le samedi 15 novembre 2014  
à la MJC de Castanet Tolosan (31) - 20, Avenue de Toulouse.**

Cette journée est ouverte aux bénévoles et professionnels des MJC, qu'ils aient ou non participé au premier GTT. Pour des raisons organisationnelles, il est indispensable que les personnes intéressées s'inscrivent auprès de Frédérique (secrétariat FRMJC) : [flahaut@mjcmipy.com](mailto:flahaut@mjcmipy.com) ou tél. 05.62.26.38.37.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer l'information au sein de votre MJC.

Nous restons à votre disposition, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

*La présidente du comité de pilotage  
chargée de la mise en œuvre  
de la démarche d'élaboration  
du projet fédéral.*

**Sylvie Barberan**



## Le nouveau projet fédéral

### PROGRAMME

#### Deuxième Groupe de Travail Thématique (GTT)

---

*Le samedi 15 novembre 2014*

○ **Lieu du GTT**

MJC de Castanet Tolosan (31) - 20, Avenue de Toulouse.

○ **Objectif** (à définir)

Prolonger les échanges autour de quatre thématiques principales.

○ **Déroulement** (à définir)

10h00 : Accueil,

10h15 : Présentation,

10h30 : Répartition des participants en groupes de travail thématiques : débats/échanges,

12h30 : Repas et temps convivial,

14h00 : Restitution des productions issues des GTT et débat en séance plénière,

16 h30 : collation.

○ **Rappel des thématiques**

Quatre thématiques ont été traitées lors du premier GTT organisé le 5 juillet 2014 à la MJC de Gaillac, à savoir :

**Thématique n° 1**

*Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau, lui même fondé sur un partage des mêmes valeurs.*

L'appartenance au réseau des MJC ne relève pas d'une simple présence à l'intérieur d'un groupe mais bien d'une identification personnelle par référence à celui-ci. Si les attaches « affectives », les habitudes, la recherche de solidarité et de reconnaissance participent à ce sentiment d'appartenance, l'adoption de valeurs confédérales est fortement affichée par les différents acteurs des MJC comme un élément substantiel d'une mise en synergie d'un réseau. Mais faut-il encore pouvoir mettre en œuvre un processus interactif visant à renforcer le sentiment d'appartenance en fonction d'un champ commun d'intérêts et d'identités partagées.

**Thématique n°2**

*Contribuer à une vie associative encore plus démocratique en encourageant un bénévolat actif et renouvelé au service du projet de la MJC.*

L'implication des bénévoles au sein de la MJC suppose de garantir les conditions d'une expression démocratique notamment par un fonctionnement régulier de ses instances décisionnelles. Cependant, la seule conformité aux statuts ne suffit pas toujours à maintenir un bénévolat actif et renouvelé sans lequel le projet de la MJC risquerait de perdre toute sa légitimité. Il apparaît alors indispensable de se doter de moyens de sensibilisation, de modalités d'accueil et de participation des bénévoles susceptibles de mobiliser des énergies et des compétences au service d'un projet d'éducation populaire.

#### **Thématique n°4**

*Faire face au nouvel environnement institutionnel et économique, de sorte que les MJC soient plus à même de gérer les contraintes et de saisir les opportunités de financements publics et privés.*

Incontestablement, l'environnement institutionnel et économique des MJC a connu une transformation significative depuis les premières lois relatives à la décentralisation (mars 1982). La réforme territoriale annoncée préfigure à court terme des changements significatifs dans les relations que les MJC contractualisent avec les collectivités territoriales, les intercommunalités et les partenaires institutionnels (Etat, FONJEP, CAF...). La capacité à les appréhender, à les intégrer sans altérer leur projet d'éducation populaire, à développer des stratégies adéquates et à rechercher de nouveaux financements apparaît décisive si elles veulent maintenir leurs actions avec une identité associative toujours plus affirmée.

#### **Thématique n°5**

*Mieux s'inscrire dans leur environnement local et travailler en partenariat optimisé avec les différents acteurs locaux publics et associatifs intervenant dans des domaines connexes à ceux des MJC.*

De part leur vocation et missions, les MJC s'affirment comme des acteurs essentiels de la vie sociale et culturelle de leur territoire d'intervention. Les projets qu'elles développent s'inscrivent dans des environnements aux composantes les plus diverses : caractéristiques des populations, champ de compétences des autres acteurs locaux, présence de politiques éducatives territorialisées... Afin de conforter et d'optimiser leur implication locale, les MJC s'engagent alors dans un travail partenarial permettant de partager des analyses, de mutualiser des moyens et de rechercher des complémentarités notamment dans le domaine socio-éducatif ou dans l'animation locale et culturelle ... mais dans ce contexte, il n'est pas toujours aisé de préserver son identité et autonomie associative.

### ***N'oubliez pas d'aller sur notre forum !***

*Un espace d'échange facilement utilisable pour permettre aux acteurs MJC d'apporter leur contribution au nouveau projet fédéral*

*Pour pouvoir participer à ces forums, il est nécessaire de s'inscrire préalablement en cliquant sur un lien situé dans l'espace réservé au Projet fédéral.*

*([http://www.mjcmipy.com/htm/projet\\_federal.htm](http://www.mjcmipy.com/htm/projet_federal.htm))*

*Un courriel de confirmation vous sera alors adressé par notre administrateur validant ainsi votre inscription.*

### ***Toutes les informations concernant le projet fédéral***

*sont consultables sur le site Internet de la FRMJC*

***www.mjcmipy.com***

*Rubrique « Projet fédéral ».*